

Bajulavit = *bailly*, bailla II 182.

Mais *criet* (cridavit) ou *l'e* originaire a été conservé, probablement pour éviter le choc de deux *i*.

A suivi d'une nasale demeure intact en lyonnais, de même que dans le domaine provençal : si l'on en juge d'après les usages actuels des patois, il se nasalise devant *n* devenue finale en roman : Manus = *man*, mains I 27, A 57.

De mané = *deman*, demain I 28.

Famem — *fan*, faim I 150, A 160.

Panem = />#«, pain II 157.

Quartam 4- *suff.* anam = *cartana* II 72.

Il faut noter toutefois que là, comme en bien d'autres points, notre dialecte s'est senti des tendances envahissantes du langage d'oïl. Dans un certain nombre de mots en effet, A tonique suivi de N a pris le son *ai* suivant les lois du français et contrairement aux règles du lyonnais primitif.

Sanum = *sin*, sain I 198.

Certum •+• *suff.* anum = *certain*, certain A 74.

Capitanum = *capitainou*, capitaine II 25.

Certa + *suff.* anam = *certaina*, certaine I 51, II 140.

Septimanam = *semaina*, semaine II 8.

Au quatorzième siècle au contraire, la persistance de la voyelle latine pure est de règle. Le ms. des œuvres de Marguerite d'Oingt nous fournit : *mans* p. 52, *humans* p. 55, *cbapellan*[^], *pans*, p. 67; — les comptes des dépenses faites pour aller démanteler les châteaux de Peyraut, de Nerveu et de Fouris ² nous offrent *man*, *pans*, *semanna*, — le Syndicat de 1358 contient des formes telles que :

(1) On trouve, il est vrai, déjà dans Marguerite d'Oingt : *semayna* p. 68, 70, *fayn*, p. 42, et *main* (à côté de *mans* du reste), p. 52, mais j'inclinerais à penser que ces formes d'oïl sont dues à des erreurs de scribe et que le manuscrit originaire, aujourd'hui perdu, portait les vraies formes lyonnaises *semana*, *fan* et *man*. Le ms. de Grenoble, le seul dont l'existence actuelle soit certaine, si tant est qu'il en existe un autre, contient en effet un certain nombre de passages en français [p. 78-87) et cette langue peut bien avoir été celle du scribe.

(2) Ces comptes ont été publiés par M. A. Vachez à la suite de ses deux très intéressantes *Notices sur la destruction du château de Nerveu et de la maison de Foriç en Foreç faite en 1150 à la requête de la ville de Lyon* (Lyon, 1877), et sur la *distraction du château de Peyraui en Vivarais, faite en 1150*, à même requête (Lyon, 1879).